

SOCIETE D'HISTOIRE DU CHÂTELET-EN-BRIE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 FEVRIER 2008

Les membres de la SOCIETE D'HISTOIRE DU CHÂTELET-EN-BRIE se sont réunis le samedi 16 Février 2008 à 18 h 00, salle des Granges, rue de Robillard au Châtelet-en-Brie sur convocation individuelle faite par le bureau.

Il a été dressé une feuille de présence signée par les membres présents ou représentés.

M. Jean-Claude RADIGON préside l'assemblée en qualité de président sortant.

M. Jacques BOUCHERON et Mme Marcelle BREUILLÉ remplissent le rôle de scrutateurs.

Monsieur le président constate que 31 membres sont présents et 20 représentés sur les 63 inscrits comprenant la totalité des membres de l'association, 2 membres s'étant excusés. (La diminution du nombre d'adhérents est due à l'arrêt de l'atelier calligraphie).

L'assemblée est légalement constituée pour délibérer valablement.

Il remercie ensuite les membres présents pour leur participation à cette assemblée prouvant ainsi l'intérêt qu'ils portent à l'association.

Le président dépose ensuite sur le bureau :

- Copie de la lettre adressée à chacun des membres,
- La feuille de présence de l'assemblée,
- Le rapport moral du président de l'association et compte-rendu d'activités,
- Le rapport financier au 31 Décembre 2007,
- Le compte-rendu des rapporteurs aux comptes,

Le président rappelle que les membres de l'association se réunissent en assemblée générale ordinaire afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Rapport moral du président de l'association, compte-rendu d'activités et bilan financier,**
- 2. Compte-rendu des rapporteurs aux comptes,**
- 3. Fixation du montant minimum de la cotisation pour l'année 2008,**
- 4. Projets et programme d'activités pour cette année,**
- 5. Election du nouveau bureau .**

1) RAPPORT MORAL DU PRESIDENT DE L'ASSOCIATION, COMPTE-RENDU D'ACTIVITES ET BILAN FINANCIER .

Le président donne lecture du rapport moral du président de l'association.

Après lecture, le président donne la parole au secrétaire général M. Jacky BREUILLÉ pour lecture du compte-rendu d'activités.

Le président donne ensuite quelques informations complémentaires :

- Scanner A 3

Il faut préciser que la subvention communale d'un montant de 100 €, a été négociée avec M. le maire, compte tenu de l'achat, pour moitié par la commune, de ce matériel. Pour 2008 la subvention sera normale.

- Site Internet

Le président adresse ses félicitations à M. Guillaume PIPAUD, présent à cette assemblée, qui a conçu et installé ce site, très bon moyen de communication ; 1035 personnes ont déjà consulté les pages, dont des étrangers , et des réponses ont été faites à une dizaine de personnes. Applaudissements de l'assemblée à M. Guillaume PIPAUD. D'autre part, un disque dur externe a été acheté afin de sauvegarder les données informatiques.

- Atelier Calligraphie enluminure

Concernant cet atelier, le président précise que les conditions ayant été modifiées par le professeur ; tarif 30 € au lieu de 8 € , ainsi qu'un changement concernant le jour des cours, les personnes intéressées n'ont pas suivi. Nous reprendrons peut être par la suite avec des élèves pouvant travailler éventuellement entre eux.

- BILAN FINANCIER

La parole est ensuite donnée au trésorier, M. Jean-Jacques PIPAUD pour lecture du rapport financier sur les comptes du 1er Janvier au 31 Décembre 2007.

-Total des dépenses	2113,92 €
-Total des recettes	1777,58 €
soit un solde négatif de	336,34 €
et un solde de banque créditeur de	4358,44 €

Ces deux rapports sont adoptés séparément et à l'unanimité.

2) COMPTE-RENDU DES RAPPORTEURS AUX COMPTES

En l'absence excusée de MM. Laurent REGNIER et Arnaud MOUTHIER, M. Jean-Jacques PIPAUD donne lecture du rapport qui fait apparaître, pour cet exercice, un résultat négatif de 336,34 € et un solde de banque créditeur, au 31 décembre 2007, de 4.358,44 €.

Le président propose à l'assemblée l'adoption des comptes de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3) FIXATION DU MONTANT MINIMUM DE LA COTISATION POUR L'ANNEE 2008

Le président rappelle qu'actuellement la cotisation est de 7 €.

Il propose de laisser le montant de la cotisation à 7€ tout en précisant que chaque adhérent verse une somme supérieure, la différence étant portée au compte « dons des adhérents ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4) PROJETS ET PROGRAMME D'ACTIVITES POUR CETTE ANNEE

M. Jacky BREUILLÉ donne lecture du rapport.

Le président donne ensuite les informations suivantes :

- Salon du Livre

Ce salon ayant eu un succès certain, la SHCB sera présente au deuxième.

- Archives municipales

Le travail continue. Le président lance un appel aux bénévoles intéressés.

- Exposition avec la Société melunaise de timbrologie

Le président demande aux personnes susceptibles de détenir de vieux documents sur la Poste : courriers, cartes postales ou documents portant le cachet de la poste du Châtelet, de bien vouloir les prêter à l'association qui se chargera de les numériser.

- Rencontres avec l'Histoire

Les recherches étant très longues, il faut trouver une autre solution concernant l'histoire en procédant par thème, sous forme de conférence voire de livre. Pour 2008, nos recherches sont dirigées vers Louis PUISSANT. Nous avons récupéré à Paris, auprès d'un spécialiste, trois lettres très intéressantes sur Louis PUISSANT.

- Association PAS à PAS

Nous souhaitons installer des panneaux plus complets que ceux existant actuellement. Notre coopération à l'établissement d'une charte de signalisation des sites remarquables a également été évoquée.

- Ecoles

Des réponses sont faites automatiquement à toutes les questions posées.

- Bibliothèque

Un abonnement a été fait pour deux revues : « L'histoire médiévale » et « Histoire ».

Nous allons investir dans une bibliothèque pour nos locaux du château.

5) ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

Le président fait part de la liste des candidats inscrits pour le renouvellement du bureau, dont la candidature a été déposée avant le 8 Février 2008.

- **BREUILLÉ Jacky**
- **BRISEDOU Jean-Jacques**
- **MARY Paul André**
- **PIPAUD Jean-Jacques**
- **POISSON Bernadette**
- **RADIGON Jean-Claude**
- **THOMAS Jean**

- **REGNIER Laurent et MOUTHIERS Arnaud, rapporteurs aux comptes.**

Aucune demande de vote à bulletin secret n'est formulée.

L'assemblée à l'unanimité, réélit les 7 membres pour l'année 2008.

*L'assemblée à l'unanimité, réélit les rapporteurs aux comptes MM.
Laurent REGNIER et Arnaud MOUTHIERS.*

M. Jean-Claude RADIGON indique que l'élection du bureau aura lieu le 19 février 2008 à 18 h 00.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19 h 25.

Les scrutateurs

Le président

Jacques BOUCHERON

Marcelle BREUILLÉ

Jean-Claude RADIGON